

Par courriel : francois.boulanger@ceaa-acee.gc.ca

Québec le 3 juin 2015

Monsieur François Boulanger
Directeur régional
Agence canadienne d'évaluation environnementale
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec)

**Objet : Projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du Lac à Paul au
Saguenay-Lac-Saint-Jean par Ariane Phosphate inc.
(question DQ18 du 3 juin 2015)**

Monsieur,

La commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements complémentaires.

La commission vous soumet la question suivante :

À quel moment de la procédure d'évaluation environnementale fédérale est-il décidé qu'un projet sera soumis à une procédure d'évaluation conjointe fédérale-provinciale?

La commission souhaite recevoir la réponse d'ici le **8 juin 2015** compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de votre diligence et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Original signé

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission